Général Soubelet : « le premier acte d'un arrivant dans notre pays ne peut pas être une infraction pénale

écrit par Marcher sur des oeufs | 16 mai 2021



Le général Soubelet, n°3 de la Gendarmerie, avait écrit, en 2016 « Tout ce qu'il ne faut pas dire », un pamphlet contre la lâcheté du pouvoir politique en matière d'insécurité. Évidemment, il fut aussitôt sanctionné par le gouvernement Hollande — Valls et « placé hors cadre » (Le Point)

Le 14 mai 2021, après les tribunes des militaires, il réitère ses avertissements, notamment sur l'invasion migratoire…

Bertrand Soubelet : « Un pays souverain doit savoir qui est sur son territoire et pourquoi »

Pour Bertrand Soubelet, général de gendarmerie (2S), viceprésident du parti <u>Objectif-France</u>et co-auteur du livre <u>Repenser la France d'après</u> (éditions Bold, 2021), l'immigration doit être envisagée de manière pragmatique et dans le respect strict de la loi.

Tribune.

L'immigration n'est pas un gros mot ni une fatalité et surtout pas ce sujet « confisqué » depuis trop longtemps en raison des dogmes.

Une confiscation à double titre.

En premier lieu parce que la France a vécu pendant quarante ans sous l'empire d'une affirmation que personne n'osait publiquement commenter ou critiquer : » l'immigration est une chance pour la France« .

Voilà le type de slogan faussement humaniste dont certains intellectuels français ont le secret. Le sens de la formule efface parfois le bon sens.

À cause du discours d'associations largement subventionnées par l'État, cette formule a rendu le sujet de l'immigration tabou et intouchable.

Mais tous les tabous finissent par provoquer des réactions de rejet hélas toujours excessives.

Confisqué aussi parce que ce tabou n'était brisé que par une seule formation politique considérée comme marginale et antirépublicaine.

Parler d'immigration équivalait à épouser les thèses du Front National et la nature ayant horreur du vide ce parti s'est approprié notamment la question migratoire. Cette confiscation est la résultante des théories béates de la gauche et de la lâcheté de la droite qui, devant la pression de la bien-pensance, a été incapable de tenir un discours ferme, équilibré et intelligent, allant jusqu'à renier son identité pour ne pas être assimilée à l'extrême droite.

Cette double confiscation nous met aujourd'hui dans une situation périlleuse où le sens de la mesure et l'avenir de la France ne sont plus les critères essentiels pour mettre en œuvre une politique publique conforme aux intérêts de la communauté nationale.

Or, nous devons envisager l'immigration de manière pragmatique c'est à dire sous l'angle du respect de la loi.

La première des choses est d'affirmer que les demandeurs d'asile (les vrais) ne rentrent pas dans la problématique globale de l'immigration. Accueillir des personnes en danger et persécutées dans leur pays d'origine est avant tout un devoir moral et une obligation que nous imposent les accords internationaux.

Ensuite, ceux qui viennent partager notre destin de manière légale sont les bienvenus à une seule condition. Qu'ils aient conscience de la nature de leur démarche en nous rejoignant.

Car il ne s'agit pas d'importer en France tout ce qu'ils veulent quitter mais de se fondre dans notre histoire, notre culture en pratiquant notre langue et en respectant tout ce qui fait l'identité de la France.

C'est un contrat entre les arrivants et le pays d'accueil.

Nous avons l'obligation de tout mettre en œuvre pour faciliter leur adaptation puis l'assimilation mais également pour contrôler le respect de leurs engagements et, disons-le clairement, nous ne l'avons jamais fait sérieusement.

L'immigration est une réalité qui s'impose à nous, qu'il ne

faut pas ignorer afin de ne pas subir.

Et pour cela il est essentiel de la maîtriser avec des règles strictes et un contrôle efficace.

C'est un des plus graves problèmes de souveraineté qui se pose aujourd'hui à la France.

Un pays souverain doit savoir qui est sur son territoire et pourquoi.

Contrairement aux « béni oui oui », je considère, comme la majorité des Français, qu'une personne qui rentre en France en enfreignant la loi ne pourra jamais partager notre destin.

Pourquoi ?

Parce que le premier acte d'un arrivant dans notre pays ne peut pas être une infraction pénale. Il est impossible de fonder une relation saine, durable et constructive sur la base d'un comportement contraire à la loi du pays dans lequel on veut vivre.

Ni les arguments rationnels ni les bons sentiments ne peuvent atténuer ou justifier une entrée illégale.

C'est pourquoi cette règle intangible doit être appliquée dans notre pays : toute personne n'ayant pas respecté notre loi ne pourra jamais être régularisée et encore moins obtenir la nationalité française. Cette règle doit être également mise en œuvre pour les « faux » demandeurs d'asile qui doivent être reconduits sans délai à la frontière.

Il n'est pas là question de couleur de peau ou de racisme ou tout autre argument fallacieux mais d'application de la loi.

D'une manière générale, tout étranger délinquant n'a pas sa place sur notre territoire et doit être expulsé… Quant à l'hypocrisie qui fait nier à la caste politique le lien incontestable entre l'immigration et le terrorisme islamiste, elle est de nature à aggraver le divorce entre les Français et les dirigeants.

Les derniers attentats prouvent ce lien et les faits sont têtus.

Nier la réalité, éviter les décisions courageuses et ne pas assumer ses responsabilités et ses erreurs voilà toute l'histoire de l'immigration et plus généralement de la France depuis 50 ans.

Les Français en ont assez, les forces de sécurité aussi.

https://fildmedia.com/article/bertrand-soubelet-un-pays-souver ain-doit-savoir-qui-est-sur-son-territoire-et-pourquoi

